



La performance énergétique dans le domaine industriel

Edition 2025



Découvrez les offres des partenaires de Sonepar pour **vous accompagner dans la rénovation énergétique de votre site industriel.**



**BUREAU
VERITAS**

- ✓ Audits énergétiques
- ✓ Accompagnement aux enjeux réglementaires (Décret Tertiaire, décret BACS,...)

KΣ

CAPITAL ENERGY

- ✓ Financement Certificats d'Economies d'Energie (CEE)

 **GreenFlex**

- ✓ Solution de financement
- ✓ Contrat de performance énergétique (CPE)

Nos solutions pour vos bâtiments tertiaires

p.3

Nos solutions pour vos bâtiments industriels
et vos outils de production

p.11

Nos solutions de financement

p.18



① Nos solutions pour vos **bâtiments tertiaires**

Les enjeux réglementaires autour de la performance énergétique pour les industries

> Le décret Tertiaire

Obligation réglementaire engageant les acteurs du Tertiaire vers la sobriété énergétique



Le Décret Tertiaire vise les bâtiments, parties de bâtiments ou ensemble de bâtiments sur une même unité foncière, exerçant une activité tertiaire dont la surface de plancher est **égale ou supérieure à 1 000 m²** :

> Le décret BACS

Gestion Technique du Bâtiment (GTB) obligatoire pour tout bâtiment possédant un équipement de climatisation ou de chauffage d'une **puissance nominale supérieure à 70 kW**, combiné ou non avec un système de ventilation.



> Le moyen de financement



> Les principales offres produits concernées



GTB



Génie climatique
PAC - Ventilation



LED



ECS



Contrôle d'accès
Surveillance



ENR



Contactez-nous dès maintenant | services@sonepar.fr | Demandez un devis personnalisé

Nos solutions pour vos bâtiments tertiaires

➤ En partenariat avec



SOLUTIONS

Déclaration de vos consommations d'énergie sur OPERAT (exclusivement pour le Décret Tertiaire)

👉 Définissez le cadre d'actions de cette étape fondamentale.

Cadrage stratégique et déclaration OPERAT	Réf. BVS
A partir de 2 500^{€HT}	08152000005

Audit d'assujettissement du bâtiment (exclusivement pour le décret BACS)

👉 Définissez vos besoins et estimez votre retour sur investissement.

Audit BACS	Réf. BVS
A partir de 3 400^{€HT}	08152000024

Audits énergétiques et plans d'action

👉 Identifiez les travaux de rénovation énergétique prioritaires.

Pour 1 bâtiment entre 1000 et 2499 m ²	Réf. BVS
A partir de 5 500^{€HT} *	08152000015
Pour 1 bâtiment entre 2500 et 4999 m ²	Réf. BVS
A partir de 6 500^{€HT} *	08152000012
Pour 1 bâtiment entre 5000 et 7499 m ²	Réf. BVS
A partir de 7 500^{€HT} *	08152000013

*Nous consulter si plusieurs bâtiments ou surfaces différentes.
Pour des audits liés aux process industriels hors cadre réglementaire lié au décret tertiaire.

Accompagnement au dimensionnement et visite technique

👉 Déterminez précisément vos besoins énergétiques.

Etude thermique dont simulation dynamique	Réf. BVS
A partir de 4 500^{€HT}	08152000028

Financement de vos travaux avec les



👉 Bénéficiez d'un accompagnement pour vos dossiers administratifs.
Etape liée à la signature d'une convention avec un de nos partenaires.

Accompagnement au dimensionnement et visite technique

👉 Suivez vos consommations et les progrès réalisés.

Forfait annuel suivi des consommations énergétiques	Réf. BVS
A partir de 6 800^{€HT}/an	08152000019

✉ Contactez-nous dès maintenant | services@sonepar.fr | Demandez un devis personnalisé





Les leviers

Plusieurs actions sont à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs :

1 Mesurer et Comprendre

- Audit Energétique

2 Agir et Suivre

- Installation d'équipements performants
- Gestion active de ces équipements
- Analyse de la performance énergétique
- Sensibilisation des collaborateurs



Les bénéfices de la démarche



Diminution de votre empreinte environnementale



Réduction de votre facture énergétique



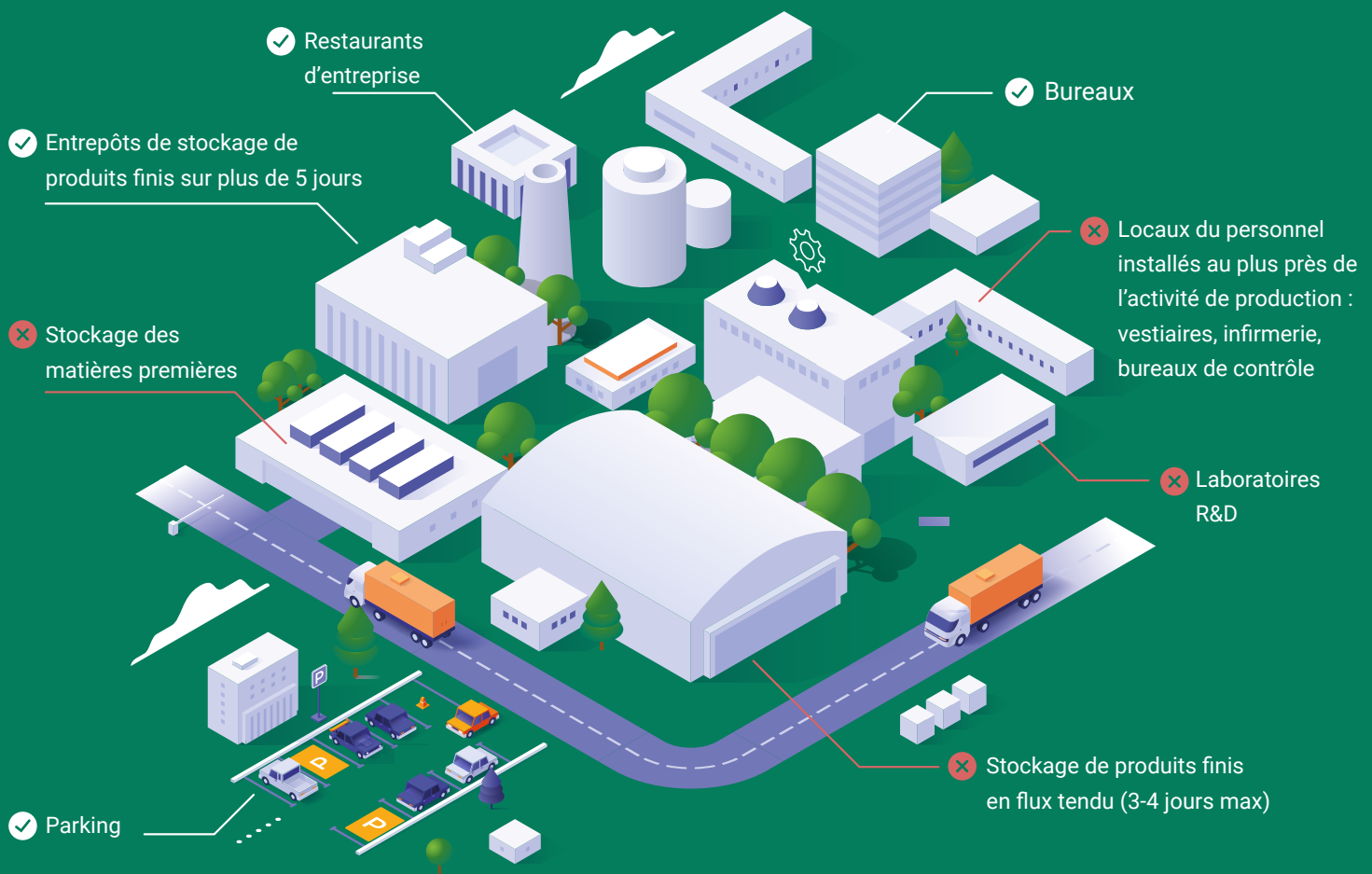
Automatisation du suivi et de l'analyse de vos consommations si vous choisissez une plateforme digitale



Image employeur



Valorisation commerciale et communication à tous de la démarche



Audit énergétique bâtiment tertiaire

On vous en dit plus

Cet audit est une évaluation des usages et des consommations d'énergie d'un bâtiment. L'objectif est d'identifier les sources de gaspillage énergétique et de proposer un plan d'actions.

> Pourquoi faire un audit ?



Réduction des coûts énergétiques

Identifier les sources de gaspillage et proposer des solutions pour réduire la facture énergétique.



Amélioration du confort

Suivre les recommandations de l'audit afin de permettre d'améliorer et d'optimiser le confort thermique, la qualité de l'air pour les occupants du bâtiment.



Valorisation du patrimoine

Augmenter la valeur de votre patrimoine immobilier grâce à un bâtiment plus économe en énergie.



Conformité réglementaire

Se conformer aux réglementations (RT2012, RE2020...) et éviter d'éventuelles sanctions.



Maintenance préventive

Détecter les équipements vieillissants ou défectueux et ainsi mieux planifier la maintenance et les investissements.

> Les étapes d'un audit énergétique bâtiminaire

1 Collecte de données :

Informations sur la consommation d'énergie (factures), les caractéristiques techniques du bâtiment (isolation, CVC, éclairage...) et les usages d'occupation.

2 Analyse des données :

Comprendre l'utilisation de l'énergie et les périodes de consommation élevée pour déterminer les points faibles et les inefficacités.

3 Inspection sur le site :

Visite du bâtiment pour évaluer l'état des équipements, mesurer les performances énergétiques et observer les comportements des occupants en matière de consommation d'énergie.

4 Modélisation énergétique :

Utilisation de logiciels spécialisés pour modéliser le comportement énergétique du bâtiment et simuler l'impact des différentes mesures d'amélioration.

5 Rapport d'audit :

Elaboration d'un rapport détaillant les résultats d'analyse, les préconisations techniques pour améliorer l'efficacité énergétique et un retour sur investissement.

6 Plan d'action :

Mettre en œuvre les mesures d'améliorations.



Simulation thermique dynamique

On vous en dit plus

Une simulation thermique dynamique est une évaluation des conditions thermiques d'un bâtiment sans variation de température au fil du temps.

> Pourquoi faire une simulation thermique dynamique ?



Optimisation de la consommation énergétique

Identifier les pertes et proposer des solutions pour améliorer l'isolation et l'efficacité énergétique.



Amélioration du confort

Maintenir des températures uniformes et confortables en tenant compte des variations climatiques extérieures.



Réduction des coûts opérationnels

Identifier les investissements les plus rentables en matière d'améliorations énergétiques et de retour sur investissement.



Respect des normes

S'assurer du respect des normes et des réglementations pour faciliter l'obtention des certifications énergétiques (LEED, BREM ou HQE).



Simulation des scénarios

Tester l'impact de diverses conditions climatiques et d'occupation sur l'utilisation du bâtiment.



> Les étapes

1 Définition des objectifs :

Evaluer le confort thermique, la réduction des pertes de chaleur et l'optimisation de la consommation d'énergie pour déterminer les critères de performance.

2 Collecte des données :

Collecter les plans architecturaux et les spécifications du bâtiment pour modéliser la géométrie complète du bâtiment (murs, planchers, zones spécifiques...).

3 Application des conditions extérieurs et intérieurs :

Spécifier les conditions extérieures souhaitées par pièce et inclure les sources de chaleurs internes (occupants, équipements électriques, système de chauffage...).

4 La simulation :

Choisir les paramètres de la simulation (tolérances de convergence et les méthodes de résolution) et sélectionner le type de solveur approprié, pour une analyse dynamique.

5 Exécution de la simulation :

Lancer la simulation pour résoudre les équations de la chaleur et obtenir la distribution de la température et les flux thermiques dans le bâtiment.

6 Documentation et rapport :

Documenter les paramètres utilisés et explorer les différentes configurations (matériaux, isolations, systèmes CVC...) pour améliorer l'efficacité énergétique et le confort thermique.



Audit d'assujettissement au décret BACS

On vous en dit plus

Cette prestation vous permet de savoir si vos bâtiments sont soumis aux obligations réglementaires du décret BACS et de vous proposer les solutions pour y répondre.

> Qu'est-ce que le décret BACS ?

Le décret BACS (Building Automation & Control Systems) transpose en droit français une directive européenne relative à la performance énergétique des bâtiments tertiaires. Il oblige à équiper les bâtiments tertiaires d'un système d'automatisation et de contrôle, ou GTB (Gestion Technique du Bâtiment), d'ici au 1^{er} janvier 2025 (pour les consommations supérieures à 290 kW) et 1^{er} janvier 2027 (pour les consommations supérieures à 70 kW).

> Quelles obligations ?

- Installer un système d'automatisation et de contrôle du bâtiment
- Aménager un dispositif de régulation pièce par pièce
- Mettre en place un contrat de maintenance dédié à cette GTB

> Quelles économies d'énergie grâce à une GTB ?

Une GTB permet de réaliser d'importantes économies d'énergie en optimisant la gestion et le contrôle des équipements du bâtiment. En se basant sur la norme européenne NF EN ISO52120-1, cette technologie a été classée en quatre niveaux de performance, chacun générant des coefficients de pourcentage d'économie spécifiques.

- **Classe A** : GTB avec économies d'énergie **entre 20 et 30%** 
- **Classe B** : GTB avec économies d'énergie **entre 10 et 20%** 
- **Classe C** : GTB avec économies d'énergie **entre 5 et 10%** 
- **Classe D** : GTB avec économies d'énergie **inférieur à 5%** 

> Pourquoi faire un audit ?



Réduction des coûts énergétiques

Identifier les sources de gaspillage et proposer des solutions pour réduire la facture énergétique.



Amélioration du confort

Suivre les recommandations de l'audit afin de permettre d'améliorer et d'optimiser le confort thermique, la qualité de l'air pour les occupants du bâtiment.



Valorisation du patrimoine

Augmenter la valeur de votre patrimoine immobilier grâce à un bâtiment plus économe en énergie.



Conformité réglementaire

Se conformer aux réglementations (RT201,2 RE2020...) et éviter d'éventuelles sanctions.



Maintenance préventive

Détecter les équipements vieillissants ou défectueux et ainsi mieux planifier la maintenance et les investissements.

> Les étapes

1 Réunion de lancement :

- Faire le point sur les attendus, le périmètre à auditer et les documents à fournir.
- Définition du planning prévisionnel de la prestation.

2 Visite du bâtiment et recueil des données d'entrée :

- Identification des équipements installés et des modifications nécessaires à l'installation d'une «GTB».
- Analyse des consommations par type d'usage.

3 Étude d'assujettissement :

- Étude des différentes installations pour identifier les bâtiments et les usages assujettis au décret BACS.
- Définition de la liste des fonctionnalités et de la classe minimale nécessaire.

4 Calcul du temps de retour sur investissement :

- Définition de la solution technique et du coût d'installation d'un système conforme.
- Estimation des économies d'énergie réalisées.
- Identification des aides financières liées aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).

5 Demande de 2 devis pour justifier l'assujettissement au décret BACS :

- Demande auprès d'entreprises spécialisées dans l'installation de GTB.

> Financez vos projets de rénovation énergétique grâce à notre solution de financement CEE



Je simule le montant de mes primes
en moins de 2 minutes !



Accompagnement dédié



100% des primes garanties



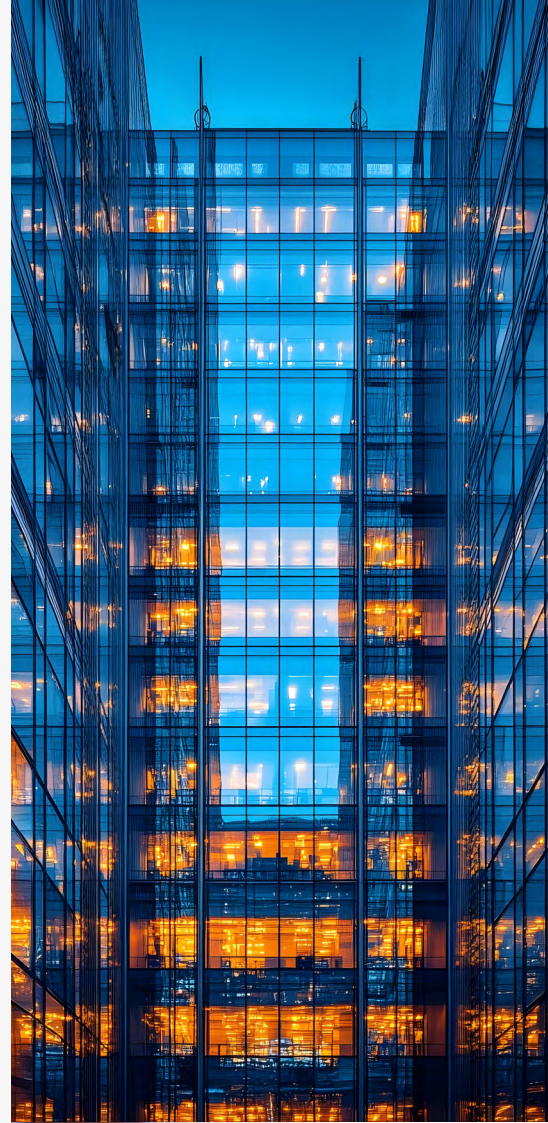
Possibilité de **déduire les primes de vos devis**



Versement sous 45 jours après la fin des travaux



Contactez-nous dès maintenant | services@sonepar.fr | Demandez un devis personnalisé





② Nos solutions pour vos **bâtiments industriels** **et vos outils de production**

Nos solutions pour vos bâtiments industriels et vos outils de production

➤ En partenariat
avec



Audit d'assujettissement du bâtiment (exclusivement pour le Décret BACS)

👉 Définissez vos besoins et estimez votre retour sur investissement.

Audit BACS	Réf. BVS
A partir de 3 400€HT	08152000024

Audit énergétique et plan d'action

👉 Identifiez les travaux de rénovation énergétique prioritaires dans l'industrie.

	Réf. BVE		Réf. KE
Audit Energétique Industriel Global	08376000004	+	08381000004
Audit Energétique Cible Air Comprimé	08376000001	+	08381000001
Audit Energétique Cible Froid	08376000003	+	08381000003
Audit Energétique Cible Vapeur / Huile Thermique	08376000005	+	08381000005
Audit Energétique Cible Application à définir	08376000002	+	08381000002

Consultez-nous pour toute offre commerciale.

Plan de comptage

👉 Analysez vos consommations énergétiques multi-vectoriels.

	Réf. BVE		Réf. KE
Réalisation plan de comptage	08376000006	+	08381000006

Consultez-nous pour toute offre commerciale.

Etude de récupération de chaleur fatale

👉 Identifiez les différents potentiels de récupération de chaleur fatale.

	Réf. BVE		Réf. KE
Etude de récupération de chaleur fatale	08376000007	+	08381000007

Consultez-nous pour toute offre commerciale.

📧 Contactez-nous dès maintenant | services@sonepar.fr | Demandez un devis personnalisé



➤ Pourquoi faire un audit ou une étude ?



État des lieux de vos installations

Avoir un état des lieux de la situation de vos sites industriels en matière de consommation d'énergie.



Réduction des coûts énergétiques

Identifier les sources de gaspillage et proposer des solutions pour réduire la facture énergétique.



Conformité réglementaire

Audit énergétique des grandes entreprises réalisé selon les normes NF-EN-16247.



Garder un outil de production compétitif

L'audit énergétique vous permet de limiter l'impact des coûts de l'augmentation de l'énergie et ainsi de maintenir la compétitivité de votre outil de production.

➤ Financez vos projets de rénovation énergétique grâce à notre solution de financement CEE



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE



Je simule le montant de mes primes
en moins de 2 minutes !



Accompagnement dédié



100% des primes garanties



Possibilité de **déduire les primes de vos devis**



Versement sous 45 jours après la fin des travaux



Contactez-nous dès maintenant | services@sonepar.fr | Demandez un devis personnalisé

Audit énergétique dans l'industrie

On vous en dit plus

Cet audit a deux objectifs principaux :

1. Etablir une cartographie de vos consommations énergétiques
2. Identifier les sources de gaspillage énergétique et de vous proposer un plan d'amélioration

> Les étapes

1 Collecte de données et réunion de lancement :

Informations sur la consommation d'énergie (factures), les utilités, l'outil de production (chaîne de production, automates,...) et les caractéristiques techniques du bâtiment (CVC, éclairage...).

2 Inspection sur le site et réalisation d'une campagne de mesures :

Visite des sites pour faire l'investigation des équipements, des réglages et des régulations associées.

Evaluation des consommations énergétiques réelles des utilités et quantification d'anomalie et/ou de talons de consommations, base de calcul pour les gisements d'économies d'énergie.

3 Exploitation et analyse des données :

Analyse des données issues de la campagne de mesures permettant de détecter des dysfonctionnements éventuels, des réglages transitoires inadaptés...

Etablissement, par poste énergivore du bilan énergétique (consommation, poids financier, performance) à l'aide des mesures mises en œuvre et de l'examen des matériels et de leur fonctionnement.

Identification du potentiel de gain énergétique et son incidence financière par poste énergétique, et la rentabilité attendue de ces actions.

4 Rapport d'audit :

Le rapport reprendra l'ensemble des éléments utilisés ou exploités dans le cadre de l'audit énergétique et identifiera les opportunités d'amélioration de l'efficacité énergétique. Un rapport sera émis pour chacun des sites audités.

5 Réunion de restitution :

Présentation des résultats de l'audit pour vous permettre une bonne appropriation des résultats.



Nos audits ciblés dans l'industrie

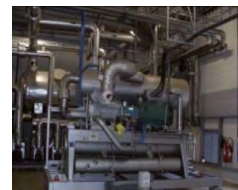
On vous en dit plus

L'audit énergétique permet de réaliser un bilan de fonctionnement de ces installations et d'identifier des pistes d'amélioration. Ce type d'étude peut être décliné sur tout type d'usage industriel : four, ligne de production, chaudière eau chaude, turbine vapeur, cabine de peinture...etc.

Audit énergétique | Cible Froid :

Optimiser les performances et diminuer vos consommations énergétiques de votre système frigorifique industriel.

La production frigorifique est un des postes les plus énergivores de l'industrie. De mauvais réglages, des équipements vieillissants, un mauvais système de pilotage, une exploitation non optimisée... autant de paramètres qui impactent fortement le coefficient de performance de vos installations frigorifiques.



Audit énergétique Cible Vapeur / Huile Thermique :

Optimiser les performances et diminuer les consommations énergétiques de votre système thermique industriel.

La production de chaleur sous forme de vapeur ou d'huile thermique peut être un poste important dans vos consommations énergétiques dans l'industrie. Un mauvais rendement de production, une distribution de chaleur mal isolée, une exploitation non optimisée... autant de paramètres qui impactent fortement la consommation énergétique finale des sites utilisateurs de chaleur.



Audit énergétique Cible Air Comprimé :

Optimiser les performances et diminuer les consommations énergétiques de votre centrale d'air comprimé.

L'air comprimé est présent dans toutes les industries et plus de 90% de l'énergie électrique consommée pour la produire est perdue en chaleur. Il est indispensable de correctement piloter cet équipement et d'explorer les possibilités de valorisation de chaleur fatale. Le réseau et les consommateurs d'air comprimé sont des éléments à ne pas négliger.





36% de la consommation en combustibles du secteur industriel est rejetée dont la moitié à plus de 100°C
(source ADEME)



La chaleur fatale peut être valorisée directement par un échangeur ou par une pompe à chaleur haute température.

Étude de récupération de chaleur fatale

On vous en dit plus

Cette étude a pour objectif d'identifier les différents potentiels de récupération et de valorisation de chaleur fatale.

> Les étapes

1 Collecte de données et réunion de lancement :

- Validation des objectifs attendus et du périmètre d'étude
- Collecte des données complémentaires nécessaires.

2 Inspection sur le site et réalisation d'une campagne de mesures :

- Analyse de la production et de la consommation d'énergie thermique
- Identification et caractérisation des sources et des puits de chaleur, avec instrumentation le cas échéant
- Compréhension des enjeux et des contraintes associés aux puits et aux sources dont la simultanéité.

3 Exploitation et analyse des données :

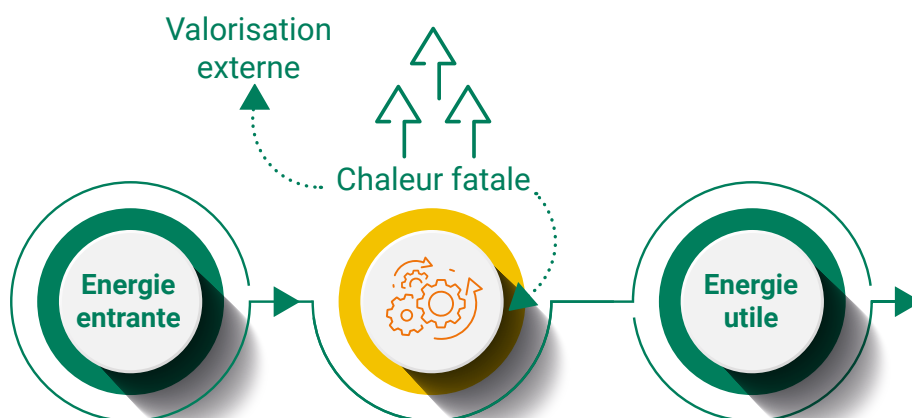
- État des lieux de la production de l'énergie thermique
- Analyse du potentiel de valorisation interne et externe
- Étude technique, financière et environnementale des solutions de récupération et valorisation identifiées.

4 Rapport d'étude :

- Le rapport reprendra l'ensemble des éléments utilisés ou exploités dans le cadre de l'étude et identifiera les opportunités de récupération de chaleur fatale. Un rapport sera émis pour chacun des sites audités.

5 Réunion de restitution :

- Présentation des résultats de l'étude pour vous permettre une bonne appropriation des résultats.



Process | Production d'utilités industrielles | Système thermique



③ Nos solutions de **financement**



**Allez plus loin
dans l'efficacité
énergétique !**

Notre financement au service de votre transition énergétique

> En partenariat avec **GreenFlex**

Accélérez la performance énergétique de vos bâtiments tertiaires ou industriels grâce à une solution de location.

> Les principaux secteurs concernés



Tertiaire



Industrie



Territoires

> Vos principaux bénéfices

- ✓ **Accélérez le renouvellement de vos équipements**
en préservant votre trésorerie pour des projets stratégiques
- ✓ **Maîtrisez votre budget** avec des loyers et
une durée adaptés à vos enjeux
- ✓ **Payez à l'usage une fois les équipements installés**
- ✓ **Diminuez les coûts en externalisant la gestion administrative**
- ✓ **Intégrez des primes Certificats d'Economies d'Energie
dans vos montages** en apport de trésorerie ou déduction des
loyers (si projet applicable)
- ✓ **Pilotez durablement vos équipements** en bénéficiant
d'un outil digital de gestion de parc
- ✓ **Gérez durablement la fin de vie de vos équipements**
(reconditionnement, revalorisation ou recyclage)



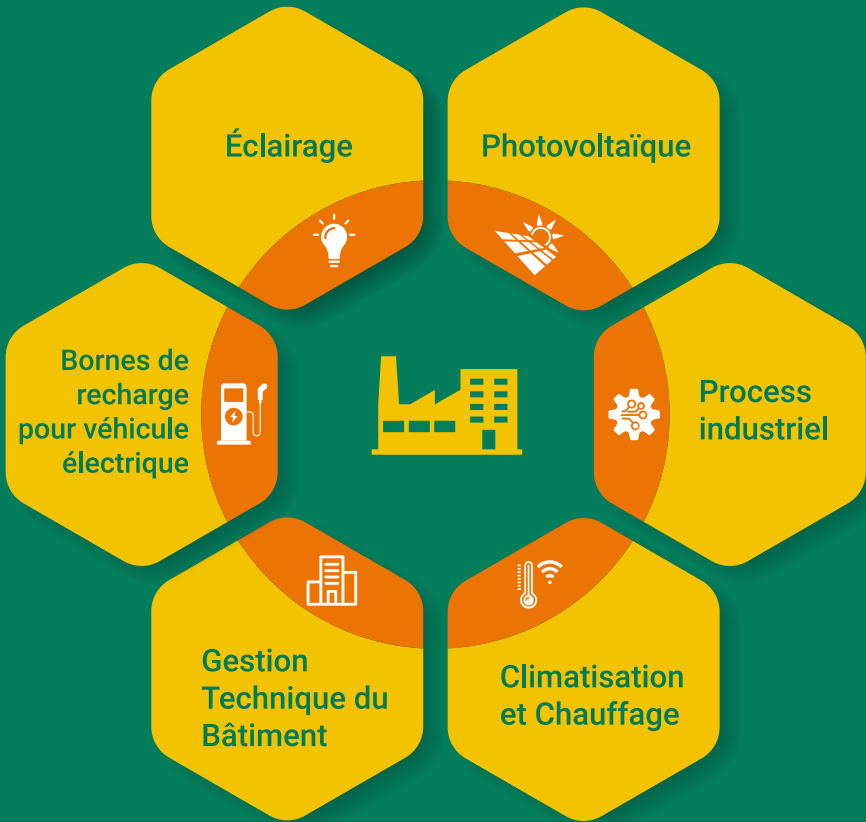
Contactez-nous dès maintenant | services@sonepar.fr | Demandez un devis personnalisé

Notre financement au service de votre transition énergétique

➤ En partenariat
avec



➤ Les principaux domaines techniques concernés



➤ Prenons un exemple concret

Retour sur l'installation d'une Gestion Technique du Bâtiment dans un hôtel situé en Bretagne.

Travaux financés sur fonds propres	Travaux financés en location avec Greenflex (36 mois)
Investissement (avant travaux) : - 100 000 €	Loyer mensuel (post-travaux) : - 3 200 € / mois
Primes CEE pour le projet : + 18 000 €	Primes CEE lissées : + 500 € / mois
Gains énergétiques : + 3 500 € / mois	Gains énergétiques : + 3 500 € / mois
Résultats en année 1 : - 40 00 €	Résultats en année 1 : + 9 600 €
Résultats en année 2 : + 3600 €	Résultats en année 2 : + 9 600 €
☑ Trésorerie préservée en année 1	☑ Déclenchement des travaux
	☑ Travaux financés par les gains énergétiques

✉ Contactez-nous dès maintenant | services@sonepar.fr | Demandez un devis personnalisé